

#CampusBourg

Guide d'accueil

Infos pratiques . Scolarité . BU .
Emploi . Stage . Vivre à Bourg . Association

Rentrée 2017/2018



UNIVERSITÉ LYON III
JEAN MOULIN



BOURG BRESSE
la belle rencontre



VOUS ÊTRE **UTILE**

**PRÊT POUR
ÉTUDIER**

0,90%⁽¹⁾
TAEG FIXE

Offre réservée aux 18 - 28 ans

Exemple : pour un Prêt Personnel⁽²⁾ de 10 000 € sur 48 mois au taux débiteur annuel fixe de 0,90 %, 48 mensualités de 212,18 €. Taux Annuel Effectif Global fixe de 0,90 %. Pas de frais de dossier. Coût de l'assurance facultative : 2,5 € par mois⁽³⁾ qui s'ajoutent à la mensualité et montant total dû au titre de l'assurance sur la durée totale du prêt : 120 €. Taux annuel effectif de l'assurance : 0,59 %. Montant total dû par l'emprunteur, hors assurance facultative : 10 184,64 €. Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

(1) Offre valable du 9 mai au 31 octobre 2017 pour les personnes âgées de 18 à 28 ans, sous réserve de présentation d'une pièce justificative du statut d'étudiant ou d'apprenti. (2) Exemple donné à titre indicatif, sans valeur contractuelle, sous réserve d'acceptation de votre dossier par la Caisse d'Epargne et après expiration du délai légal de rétractation. Renseignez-vous auprès de votre conseiller. Somme maximum empruntée : 45 000 euros pour les apprentis, 60 000 euros pour les étudiants. (3) Pour le prêt cité ci-dessus et pour un client de 20 ans assuré en Décès et Perte Totale et Irréversible d'Autonomie. Le coût mensuel de l'assurance dépend des garanties offertes, de l'âge et des conditions de santé de l'emprunteur. Renseignez-vous en agence. Contrats d'assurance de CNP assurances et BPCE Vie, entreprises régies par le code des assurances.

Communication à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle. Caisse d'Epargne Rhône Alpes
384 006 029 RCS Lyon



CAISSE D'EPARGNE
RHÔNE ALPES

Sommaire

L'Université Jean Moulin Lyon 3 ————— Page 3 à 4

Le Campus de Bourg-en-Bresse ————— Page 5 à 26

Votre scolarité Page 9

La Bibliothèque Universitaire Page 13

Bureau Emploi Stage Page 15

Entreprendre au Campus Page 17

Communication et Vie Etudiante Page 19

Associations étudiantes Page 21

Vivre au Campus Page 23

Accueil - Appareiteurs Page 23

Parking Page 24

Portail scolarité et Impressions Page 25

Pratiquer une activité sportive Page 26

Vivre à Bourg-en-Bresse ————— Page 27 à 33

Restauration Page 27

Logement Page 28

Santé - Social Page 29

Transport Page 30

Loisirs et culture Page 31

Crédits photo

David Venier - Université Jean Moulin Lyon 3

c.Ville de Bourg en Bresse –Serge Buathier

Camille Meilheurat - Campus de Bourg-en-Bresse

Waveevent

Photographes FBBP - JF Basset

L'Université Jean Moulin Lyon 3

Une Université, 3 Campus



La Manufacture des Tabacs
Lyon 8ème



Les Quais
Lyon 7ème



Le Campus de Bourg-en-Bresse

L'Université Lyon 3 c'est ...

- * **28 053 étudiant.e.s**
- * 6 facultés et instituts
- * 700 enseignant.e.s chercheur.e.s
- * 2 000 professionnels, chargé.e.s d'enseignement
- * 700 personnels administratifs et techniques
- * 3 DUT -10 mention de licence et 17 de licences professionnelles, 52 masters ...
- * 400 partenaires à l'étranger

Des dispositifs pour accompagner les étudiants :

5 BU, 1 bureau d'aide à l'insertion professionnelle, 1 centre d'information et d'orientation, 1 pôle handicap, 1 pôle vie étudiante, 1 pôle réussite, une maison des langues ...

Mais aussi un accès à l'art et à la culture, une offre sportive diversifiée, un pôle entrepreneuriat, une vie associative dynamique.

► Equipe présidentielle de l'Université Lyon 3



Jacques **COMBY**
Président de l'Université



Alain **ASQUIN**
VP Entrepreneuriat et
Expérimentations



Pierre **SERVET**
VP Chargé du Conseil
d'Administration et du Pilotage



Peter **WIRTZ**
VP Chargé de la
Recherche



Stéphane **PILLET**
VP Chargé de la Formation, de
l'Insertion professionnelle et de
la Vie Etudiante



Didier **VINOT**
VP Chargé des Affaires
Economiques et Sociales et du
Patrimoine



Christine **FERRARI BREEUR**
VP Chargée des Relations
humaines et du Dialogue social



Yves **CONDEMINE**
VP Stratégie
Numérique



Guillaume **ROUSSET**
VP Relations
internationales



Baptiste **MOUGEOT**
Vice-président Étudiant
Conseil d'Administration



Kevin **VIRICEL**
Vice-président Étudiant
Commission de la Formation
et de la Vie Universitaire du
Conseil académique

► Directeurs et Doyens Composantes présentes à Bourg



Jérôme **RIVE**
Directeur
iaelyon



Hervé **DE GAUDEMAR**
Doyen
Faculté de Droit



Marie **LEDENTU**
Doyen
Faculté des Lettres
et des Civilisations
Directrice F3C



Sylvain **CORNIC**
Directeur
IUT Lyon 3

Campus de Bourg-en-Bresse

Un Campus de proximité

Le Campus de Bourg-en-Bresse est une **antenne délocalisée de l'Université Jean Moulin Lyon 3**.

Il bénéficie d'un contexte privilégié avec une très grande **proximité des acteurs pédagogiques et administratifs**.

Il dispense des formations initiales post-bac, qui permettent un **accès à l'enseignement supérieur pour tous**, ainsi que des **formations professionnelles** (licences professionnelles, DCG et masters) **répondant aux besoins économiques du territoire**.

4 composantes sont représentées sur le Campus ; l'iaelyon, la Faculté de Droit, la Faculté des Lettres et Civilisations et l'IUT Lyon 3.

170 enseignants et 21 personnels administratifs contribuent à son développement et à sa réussite.

Le Campus est piloté par un **groupement d'intérêt public** dirigé par Stéphane Marion, maître de conférences de l'iaelyon, et présidé par Jacques Bernasconi avocat à Bourg-en-Bresse et ancien enseignant du Campus.

Deux assemblées générales réunissent chaque année le Conseil Départemental, la Communauté d'Agglomération du bassin de vie de Bourg-en-Bresse, la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain, Pôle Sup'01, la Chambre des professions libérales et les représentants des étudiants et du personnel. **Ces assemblées permettent de définir avec l'Université Lyon 3, les grands objectifs du Campus.**



► Direction du campus



Jacques **BERNASCONI**
Président du GIP



Stéphane **MARION**
Directeur
04 74 23 82 40
stephane.marion@univ-lyon3.fr



Gilles **DUBOIS**
Directeur adjoint
04 74 24 10 05
gilles.dubois@univ-lyon3.fr

► Gestion administrative



Daniel ESPEL
Responsable Administratif
04 74 23 82 33
daniel.espel@univ-lyon3.fr



Pascale BLANCHET
Comptabilité-Examens
04 74 23 82 32
pascale.blanchet@univ-lyon3.fr

L'équipe du Campus à votre service !



Campus de Bourg-en-Bresse

Formations

POST-BAC

Droit

Gestion - MSH

Histoire - Professorat des écoles

POST BAC + 2

Licences professionnelles

1 an en alternance

Assistant.e de Gestion Administrative et Financière

Commerce en Banque-Assurance

Chargé.e des Ressources Humaines

Gestion des Systèmes d'Information de la Paie

Préparation au DCG/DUCG

Diplôme de Comptabilité

Gestion

2 ans en alternance

POST BAC + 3

Master - 2 ans en alternance

Management Industriel et Logistique

Marketing et Vente en Business to Business

Master - Formation initiale

Droit Rural

Passerelle pour accéder aux masters

Licence MSH 3^{ème} année -

Complément d'études en Gestion

Mais aussi ...

Préparation au DAEU

Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires

Centre d'examens

TOEIC - TOEFL - SIM - DCG

► Année Universitaire 2017-2018 à Bourg-en-Bresse

Licences pro. DCG masters : se référer au calendrier de l'alternance

► Rentrée

Jeudi 31 Août : L1 Droit

Vendredi 1er septembre : L1 MSH et DCG3

Lundi 4 septembre : DCG 2 - L2 et L3 MSH

Mercredi 6 septembre : LP Paie

Vendredi 8 septembre : L1 Histoire

Lundi 11 septembre : L2 et L3 Histoire et Droit

Lundi 11 septembre : LP Banque et AGAF

Lundi 18 septembre : Masters 2

Jeudi 28 septembre : LP CRH

Lundi 2 octobre : Masters 1

Lundi 6 novembre : DAEU



► Révisions Licences

Droit : 4 au 10 décembre

MSH : 27 novembre au 3 décembre

Histoire : 11 au 16 décembre

► Examens Licences

Décembre-Janvier

Droit : 11 décembre au 13 janvier

MSH : 4 au 22 décembre

Histoire : 18 décembre au 13 janvier

Avril-Mai

Droit : 23 avril au 19 mai

MSH : 23 avril au 15 mai

Histoire : 23 avril au 19 mai

► Congés Licences

Toussaint :

Licence d'Histoire : 28 octobre au 5 novembre - Pas de congés pour les licences

Droit et MSH

Noël : 23 décembre au 2 janvier

Hiver : 18 au 25 février

Printemps : 15 au 22 avril

Chiffres clés

923 étudiants inscrits

39,6 % de boursiers en 2015

21 ans d'âge moyen

63 % de femmes

73% en licence post-bac

427 nouveaux étudiants

Votre Scolarité

Licences Droit - MSH et Histoire

En devenant étudiant ou alternant au Campus de Bourg vous bénéficiez d'une proximité avec les équipes administratives du Campus.

Les gestionnaires de scolarité répondent à vos questions et se tiennent à votre disposition.

Vos contacts scolarité au Campus



Aurélie **BURTIN**
Responsable Pôle Licences
Droit - MSH - Histoire
04 74 23 82 44
aurelie.burtin@univ-lyon3.fr



Sophie **GUILLERMIN**
Gestionnaire scolarité Licences
Droit - MSH - Histoire
04 74 23 82 38
sophie.guillermine@univ-lyon3.fr

Indispensable

CONSULTEZ VOTRE REGIME D'EXAMEN
toutes les informations liées à votre scolarité se trouvent sur votre régime d'examen, **accessibles sur votre intranet.**

Attention chaque formation possède un régime d'examen différent et donc des modalités de fonctionnement différentes !

Attention aux RUMEURS !

▶ Infos essentielles

INFOS MINUTES . Emploi du temps, absences, **prenez vous informé grâce aux informations de dernière minute mises à jour quotidiennement sur votre intranet...** Attention cela peut changer d'une journée à l'autre donc pensez à les vérifier 1 à 2 fois par jour !

MESSAGERIE UNIVERSITAIRE . Nous ne communiquerons avec vous que via cette adresse pensez à la connecter sur votre smartphone et à la rattacher à votre adresse perso (procédure page 25)

PORTAIL DU 1ER SEMESTRE . Pensez à vérifier vos choix de matières sur votre portail scolarité avant la pré-rentrée. Rubrique : **Visualisation du Coursus**

INSCRIPTION . **Vous devez impérativement effectuer votre inscription avant le 15 septembre**, le cas échéant vous ne pourrez pas être admis en TD ni en examen. **Si vous êtes en attente de votre bourse, l'inscription doit être effectuée malgré tout**, les frais d'inscription vous seront ensuite remboursés.

ABSENCES . Elles devront être justifiées auprès de l'accueil pour les licences d'Histoire et MSH et auprès des chargés de TD pour les licences de Droit. Se reporter au régime d'examen.

ETUDIANTS BOURSIERS . Les étudiants boursiers doivent se présenter aux examens (à toutes les sessions prévues) et en TD **sous peine de devoir rembourser l'intégralité de leur bourse**. Toute absence devra être justifiée par un motif valable.

TUTORAT . Possibilité de profiter de la présence **d'un tuteur pour vous accompagner dans la méthodologie de travail** dès le mois de novembre pour les L1 et L2 de Droit. Inscription à l'accueil du Campus.

STAGE . Obligatoire en **L2 ou L3 MSH (conseillé en 2ème année)**. Rappel : **Mission de 20h de bénévolat** obligatoire pour les L1 MSH.

Pour les stages non obligatoires, possibilité de récupérer des conventions de stage. se renseigner auprès de l'accueil ou du BES. cf page 16

REINSCRIPTION . Pas automatique ! Vous devez vous réinscrire pour l'année suivante et payer les droits d'inscription pour chaque rentrée. Ouverture du portail début juillet.

MOODLE . Plateforme pédagogique accessible à partir de l'intranet pour accéder aux fiches de TD, exercices, échanges avec les enseignants...

EXAMENS . Pour les examens de fin de semestre : consultation des places d'examen sur les panneaux d'affichage ou sur votre intranet (importance de les respecter).

NOTES . Elles vous sont communiquées par les enseignants ou via l'intranet. Pour les partiels, les résultats ne sont communiqués qu'après les délibérations via l'intranet.

EVALUATIONS EN TD . En contrôle continu (TD) : en cas d'absence l'étudiant doit justifier son absence et se rapprocher du chargé de TD pour le rattrapage. C'est à l'étudiant de se préoccuper de savoir s'il a bien effectué l'ensemble des évaluations prévues par l'enseignant.

Scolarité

Licences professionnelles - DCG - Masters

Vos contacts scolarité au Campus



Sophie **DOYONNAS**
Coordinatrice Pôle Tertiaire
Responsable LP Paie et DCG
04 74 23 82 31
sophie.doyonnas@univ-lyon3.fr



Fabienne **BENONNIER**
Responsable Pôle Industriel
Masters et LPBA
04 74 23 82 46
fabienne.benonnier@univ-lyon3.fr



Nelly **LIMOUSIN**
Gestionnaire scolarité
LP AGAF - CRH
04 74 24 10 11
nelly.limousin@univ-lyon3.fr



Sandrine **ROBINET**
Gestionnaire scolarité
LP BA . Masters
04 74 24 10 06
sandrine.robinet@univ-lyon3.fr

Indispensable

Informations de scolarité : emploi du temps,
absences, infos diverses...

Licences pro et DCG : mail sur messagerie Universitaire

Masters 1 : via MOODLE

Masters 2 : Livret Electronique d'Apprentissage (LEA).

Le Régime d'examen propre à vos formations

vous sera remis par votre gestionnaire de scolarité
dès la rentrée.

MESSAGERIE UNIVERSITAIRE. Pensez à consulter régulièrement votre boîte mail universitaire que vous pouvez rattacher à votre boîte mail perso. Procédure accessible depuis votre intranet dans « Outils technologiques ».

INSCRIPTION . Votre inscription universitaire est **indispensable** pour le suivi de la formation et l'obtention du diplôme. Elle génère, en outre, votre carte d'étudiant (utile pour l'accès au parking, photocopieurs, examens, emprunter à la BU, etc).

ABSENCES . Votre statut salarié vous impose une assiduité sans faille. En cas d'absence merci de **prévenir à la fois l'Université et votre entreprise, le jour même.** Apporter un justificatif dans les 48h (arrêt de travail indispensable pour les absences pour raison de santé). Les apprentis pourront déposer leur justificatif directement sur le LEA.

TUTORAT . Un tuteur universitaire s'assurera, pour chacun de vous, du bon fonctionnement des missions confiées en entreprise et sera l'interlocuteur privilégié de votre tuteur entreprise ou maître d'apprentissage.

CONGES . Vous êtes salarié, **vous ne bénéficiez pas des congés universitaires.** Vous bénéficiez des congés légaux prévus par votre employeur.

Les jours de congés se prennent en dehors des jours de formation.

SECURITE SOCIALE . **A votre inscription vous basculez sur le régime de sécurité social général** et non plus sécurité sociale étudiante. Les démarches sont donc à faire auprès de la CPAM dont vous dépendez. Si vous devez avoir des consultations ou soins médicaux, la LMDE ou SMERRA ne prendra pas le relais sur l'année universitaire, il est donc important de vous rapprocher dès la rentrée de votre caisse primaire d'assurance maladie.

L'alternance permet une double formation : à la fois au campus et en entreprise.

Sur le Campus, vous représentez votre entreprise d'accueil. **A cet effet, vous voudrez bien utiliser le chevalet à l'effigie de votre entreprise qui vous sera remis ainsi qu'adopter un comportement et une tenue professionnels.**

▶ DAEU



Virginie **CHAPUIS**
Gestionnaire scolarité DAEU
04 74 23 82 41
virginie.chapuis@univ-lyon3.fr

Vos informations de scolarité vous seront transmises **sur vos messageries personnelles.**

En tant que stagiaires DAEU vous n'avez pas le statut étudiant et donc pas de carte d'étudiant.

Toutefois, vous pouvez obtenir une carte en passant voir les appariteurs pour accéder au parking.

Vous bénéficiez des mêmes droits que les autres étudiants à la BU pour emprunter des ouvrages et faire des photocopies (cf partie dédiée). Pour cela, merci de vous adresser directement à l'accueil de la BU.

La Bibliothèque Universitaire

La BU du Campus de Bourg propose un fonds documentaire composé de près de **21000 ouvrages** et de **150 abonnements** à des revues en libre accès. La capacité d'accueil est de **72 places assises**. En conséquence, ne peuvent être acceptés que les étudiants souhaitant réellement **travailler dans le silence**.

Inscription et carte étudiante

L'inscription est automatique lors de l'inscription pédagogique.

La carte d'étudiant sert de carte de bibliothèque et est **obligatoire pour tout emprunt**. Elle est strictement personnelle et le propriétaire est responsable des ouvrages empruntés grâce à elle. Elle permet l'emprunt/retour dans toutes les bibliothèques de Lyon 3.

Système de prêt

14 jours de prêt - 5 ouvrages (10 en période d'examens et de congés) En cas de retard, vous recevrez un mail et serez sanctionné par une amende.

Le Prêt Entre Bibliothèques (PEB) est possible, sous conditions.

Merci de vous renseigner à l'accueil de la BU.

Horaires

Lundi au vendredi

8h à 18h30

Samedi

9h à 12h

**Horaires réduits en période de vacances universitaires*

▶ Services

Postes informatiques avec accès au catalogue des bibliothèques de Lyon 3 et à la documentation numérique.

Accès à Internet via des bornes Wifi

Reprographie (photocopies, reliure, ...)

▶ Bibliothèque numérique

Après authentification dans l'intranet, **vous disposez d'un accès gratuit à un nombre considérable de ressources en ligne, riches et actualisées** : articles, livres et thèses en ligne, études de marchés, dictionnaires, méthodes de langues...

▶ Accompagnement

Le personnel de la BU **vous accompagne dans vos recherches documentaires.**

Vous pouvez vous **inscrire gratuitement pour suivre une formation** (individuelle ou en groupe) à l'utilisation du catalogue de la bibliothèque et des bases de données en ligne (inscription au bureau d'accueil de la BU).

▶ L'équipe de la BU



Sophie **PERRIN**
Responsable
04 74 23 82 34
sophie.perrin@univ-lyon3.fr



Frédérique **REVEL**
Accueil et prêts
04 74 23 82 35
frederique.revel@univ-lyon3.fr



Pascale **BORNUAT**
Périodiques et PEB
04 74 23 82 36
pascale.bornuat@univ-lyon3.fr



Floraine **GENESSAY**
Bibliothèque numérique
04 74 24 10 16
floraine.genessay@univ-lyon3.fr

Bureau Emploi Stage

Le Bureau Emploi Stage (BES) vous propose un **accompagnement personnalisé dans vos projets professionnels, ainsi que dans votre recherche d'alternance, de stage ou encore d'emploi**. Il peut vous aider à réaliser vos outils de communication (CV et lettre de motivation), travailler votre e-réputation...

Les services

Jonathan et Axelle vous accueillent dans leurs bureaux tout au long de la semaine au rez-de-chaussée du Campus.

Vous pouvez prendre rendez-vous avec eux pour :

- * Définir votre projet professionnel
- * Perfectionner vos outils de communication : CV et lettre de motivation, présence sur les réseaux professionnels
- * Être accompagné dans la recherche d'un stage, d'une mission de bénévolat, d'un job étudiant, d'une alternance ...

L'équipe des relations entreprises



Jonathan **GINDRE**
Responsable

des relations entreprises

04 74 23 82 43 - 06 50 66 63 70
jonathan.gindre@univ-lyon3.fr



Axelle **MATHIAS**
Chargée

des relations entreprises

04 74 24 10 07 - 06 59 73 03 81
axelle.mathias@univ-lyon3.fr

► Plateforme U3e et Link iae

La plateforme U3e vous permet de retrouver toutes les offres publiées par le Campus et par l'Université.

Cette plateforme est accessible avec vos codes d'accès intranet.

Vous pourrez également y déposer votre CV pour maximiser vos chances de faire aboutir votre recherche.

Les offres du Campus de Bourg sont identifiées par un «B» au début de l'annonce.



Pour les étudiants de l'iaelyon vous pouvez également bénéficier de **LINK'IAE, le réseau social iaelyon** destiné aux étudiants, diplômés et entreprises.

Offres de stages, alternances, emplois.

CVthèque et annuaire des diplômés.

www.link-iaelyon.com

► Convention de stage

Procédure de mise en place d'une convention de stage : Rendez-vous sur le site du Campus pour faire une demande de convention, sur la rubrique Bureau Emploi Stage !

Cette demande est à remettre à l'accueil du Campus accompagnée des documents suivants :

En droit : une lettre de motivation (adressée à Marion Del Bove, responsable des stages), une photocopie de la carte d'étudiant, une attestation de responsabilité civile.

En MSH : une attestation de responsabilité civile.

Attention : pensez à anticiper votre demande, un délai de 3 semaines est nécessaire pour établir votre convention.

Votre contact :

Virginie CHAPUIS, à l'accueil du Campus
virginie.chapuis@univ-lyon3.fr

A noter

Venez rencontrer notre équipe lors des matinées du Bureau Emploi Stage **du 2 au 6 octobre** autour d'un petit déjeuner



Entreprendre à l'Université

Etudier et entreprendre

Pourquoi choisir quand on peut faire les deux ?

Vous souhaitez découvrir ce qu'est la créativité, l'innovation ou l'entrepreneuriat ? **Vous avez une idée, un projet que vous souhaitez mettre en œuvre pendant ou après vos études ?**

L'université propose plusieurs dispositifs gratuits et complémentaires pour découvrir le monde de l'entrepreneuriat, ce qui s'y passe, et vous aider à réaliser votre projet pas à pas.

L'Incubateur Jean Moulin

L'Incubateur Jean Moulin est un **dispositif d'accompagnement à la création d'entreprise** ouvert à tous les étudiants, sans condition d'innovation ou de domaine d'activité.

L'accompagnement gratuit et personnalisé permet d'accéder à des ateliers, du coworking, une mise en réseau avec des experts de l'écosystème, ainsi qu'avec la communauté des startups de la région.

L'Incubateur propose également **un concours d'idées ouvert à tous les étudiants de l'Université Jean Moulin**, ainsi qu'une mine d'or de ressources utiles en ligne pour apprendre à monter et gérer son projet/son entreprise, découvrir l'écosystème entrepreneurial et les projets des étudiants accompagnés.

Pour en savoir + : <http://entreprendre.univ-lyon3.fr/>

Twitter : <https://twitter.com/incubateurjm>

Facebook : <https://www.facebook.com/JMEntreprendre/>

INCUBATEUR
JEAN MOULIN

► Le réseau Beelys

Beelys est un **pôle entrepreneuriat étudiant au service des établissements qui reçoit, oriente et accompagne les étudiants et jeunes diplômés porteurs d'un projet entrepreneurial**. Le dispositif propose de nombreuses ressources essentielles au développement d'un projet :

* **Des programmes d'accompagnement**, des concours, des séminaires en immersion, du coaching, l'accès à un réseau d'incubateurs et d'espaces de coworking, etc. pour découvrir l'entrepreneuriat et développer son réseau professionnel.

* **L'accès à une large communauté d'étudiants entrepreneurs issus de disciplines et d'établissements très variés** (universités, écoles de commerce/management, écoles d'ingénieurs, écoles d'architecture, écoles liées à la culture, etc.).

* **Un accompagnement** sous forme de mentorat et d'ateliers collectifs adapté au développement de votre projet.

Twitter : PepiteBeelys

Facebook : facebook.com/PepiteBeelys



Léa DI FONZO

Animatrice réseau Beelys
lea.difonzo@universite-lyon.fr
06 38 13 42 13

A noter

Léa Di Fonzo, animatrice entrepreneuriat pour Beelys vous reçoit en **rendez-vous individuel pour vous renseigner et échanger sur votre idée ou votre projet.**

> > Permanences tous les 1ers mardis du mois sur le Campus de Bourg-en-Bresse.

Pour plus d'informations, contactez
Axelle Mathias du Bureau Emploi-Stage
(cf page 15)

Communication et Vie Etudiante

Le service Communication et Vie Etudiante est là pour promouvoir l'image du Campus dans son ensemble. Il est présent sur les salons, forums, interagit sur les réseaux sociaux, organise divers événements... **Mais il est aussi là pour accompagner les étudiants dans leurs projets et particulièrement pour épauler les associations.**

N'hésitez pas à venir les rencontrer !



Aurore GUNIA

Responsable

Communication et Vie Etudiante

04 74 23 82 37 - 06 58 21 98 61

aurore.gunia@univ-lyon3.fr



Camille MEILHEURAT

**Chargée de Communication
et Vie Etudiante**

04 74 24 10 12

camille.meilheurat@univ-lyon3.fr

Réseaux sociaux

Infos de dernière minute, évènements, retours en images, idées de sorties... **Suivez-nous sur les réseaux sociaux** et ajoutez le **#campus-bourg** pour nous faire partager vos moments de vie au Campus, vos avis...



► Save the date - année universitaire 2017/2018 !

<p>Sept.</p> <p>Soirée d'accueil Jeudi 21</p>	<p>Oct.</p> <p>Week-end d'intégration 30 sept. au 1er oct</p>	<p>Nov. Déc.</p> <p>Nuit du Volley Jeudi 9 nov</p> <p>Forum des métiers Mercredi 29 nov</p>
<p>Janv.</p> <p>Portes ouvertes</p>	<p>Fév.</p> <p>Gala et remise des diplômes Vendredi 9</p>	<p>Mars Avril</p> <p>Concours de plaidoiries Jeudi 15 avril</p> <p>Nuit du basket</p>
<p>Mai</p> <p>Forum jobs d'été</p>	<p>Juin</p> <p>Soirée de clôture</p> <p>Soirée d'été des anciens</p>	<p>Juil. Août</p> <p>Vacances</p>

Et tout au long de l'année : ateliers créatifs, bowling, tournoi fifa ...





Associations étudiantes

Le BDE & Jurist' Jeunes sont les 2 associations étudiantes du Campus. Elles ont chacune un rôle bien défini, mais travaillent ensemble pour rendre la vie des étudiants du Campus plus agréable et plus animée.

Leurs deux bureaux se trouvent à côté du foyer, au deuxième étage. Ils sont ouverts à tous, n'hésitez pas à pousser la porte.

Jurist' Jeunes

Créée en 1991, l'association Jurist'Jeunes est la plus ancienne association étudiante du Campus. L'association propose également des visites au palais de Justice, des ateliers d'expression orale afin de vaincre sa timidité ou encore le célèbre concours de plaidoiries.



Fouad SALYH
Co-président
L3 Droit



Victor HUNCKLER
Co-président
L2 Droit



Axelle BODILLARD
Secrétaire
L2 Droit



Lorenzo CARNEIRO
Trésorier
L2 Droit



Camille BENOIT
Orientation juridique
L3 Droit



Mickael CAMARA
Orientation juridique
L2 Droit



Camille AUDISIO
Communication
L2 Droit



Dylan ARAMINI
Communication
L3 Droit



Marco JOECKEL
Événementiel
L3 Droit

Le BDE

Le Bureau des Étudiants est en charge d'animer la vie de l'établissement. Il accueille les nouveaux étudiants et propose des services et évènements tout au long de l'année universitaire.



Léo GOMBERT
Co-président
L1 MSH



Julien GUILLEMAUD
Co-président
L3 Histoire



Quentin RAIERI
Secrétaire
L2 Droit



Meyeu BEAUDET
Trésorier
L3 Histoire



Sophie CHATELET
Communication
L2 HISTOIRE



Agathe ROUDOT
Communication
L2 MSH



Guillaume ASLANIAN
Commission Partenariat
Master 1 Marketing et Vente



Thibault MICOUD
Commission Partenariat
Master 1 MOP



Hugo COSTE
Commission Soirées
L2 Droit



Gontran DOUILLON
Commission Soirées
L2 Droit



Mathias VIGNON
Commission Sport
L3 Droit



Antoine CHEVALLIER
Commission Sport
L2 Droit



Julien CADOT
Musique et Culture
L2 Droit



Baptiste MEKDISI
Musique et Culture
L3 Droit



Jeanne DEMAREST
Musique et Culture
L2 MSH



Adrien DEMOLY
Commission Animation
L2 Histoire



Vivre au Campus

Accueil

Virginie, Sophie et l'équipe des appariteurs vous accueillent du lundi au vendredi de 7h45 à 18h30. Ils répondent à vos questions directement à l'accueil et par téléphone au 04 74 23 82 30.

- * Démarches administratives
- * Objets trouvés
- * Carte d'étudiant perdue ...

Attention : l'accueil n'est pas une bagagerie, nous n'acceptons pas les valises ni autres sacs de sport ou de voyage.

Appariteurs

L'équipe des appariteurs vous accueille au pavillon situé en bas à droite du Campus.

Ils sont à votre service si vous rencontrez des difficultés techniques liées au bâtiment.

Règles de vie



Ascenseurs réservés aux personnes à mobilité réduite et au personnel.



Merci de respecter les coins fumeurs et **de jeter vos mégots dans les cendriers prévus à cet effet.**



Poubelles de tri dans les couloirs, merci de ne pas laisser traîner vos déchets dans les salles.

► Accès au Parking

Vous devrez dès votre arrivée sur le Campus **faire paramétrer votre carte d'étudiant pour accéder au parking**. L'activation des cartes commence dès le début de l'année. Les barrières du parking resteront ouvertes jusqu'au samedi 16 septembre inclu.

Procédure d'activation de la carte :

* Imprimez le document «Réception badges» (à télécharger sur le site internet dans la rubrique scolarité «accès parking»)

* Ramenez le document chez les appariteurs rempli et signé, accompagné de :

- Photocopie de la carte grise
- Carte d'étudiant

Attention:

Merci de respecter la signalétique au sol. Le non-respect des emplacements prévus sur le parking du Campus entraînera des sanctions.

1er non-respect : retrait de l'accès pour 1 mois (désactivation du badge).

Récidive : Conseil de discipline.

Etant donné le nombre limité d'emplacements, nous vous invitons à privilégier les modes de transport doux et le covoiturage.

► L'équipe de l'accueil et des appariteurs



Sophie GUILLERMIN
Chargée de l'accueil

04 74 23 82 30
sophie.guillermine@univ-lyon3.fr



Virginie CHAPUIS
Chargée de l'accueil

04 74 23 82 30
virginie.chapuis@univ-lyon3.fr



Eric COPPO
Appariteur

04 74 24 10 14
06 51 35 90 53
eric.coppo@univ-lyon3.fr



Gaspard ARAUJO
Appariteur

04 74 24 10 14
06 51 35 90 53
gaspard.araujo@univ-lyon3.fr



Angelo NUNES
Appariteur

04 74 24 10 14
07 81 33 00 67
angelo.nunes@univ-lyon3.fr

Vivre au Campus

Portail scolarité et Net 3

Vous disposez d'un espace dédié sur l'intranet de l'université qui vous permettra d'accéder à de nombreuses informations pratiques.

- Emploi du temps
- Plateforme U3e
- Cours en ligne
- Ressources documentaires
- Dossier lecteur
- Actualité de l'Université Lyon 3

Pour vous connecter

Identifiant : numéro étudiant

Mot de passe : celui choisi lors de l'inscription

Conseil : Utilisez votre messagerie institutionnelle

prenom.nom@etu.univ-lyon3.fr

Configurez votre messagerie institutionnelle sur votre Smartphone : procédure accessible depuis votre intranet dans «Outils technologiques».

Impressions

Deux appareils sont à votre disposition pour vos impressions scans et photocopies.

Les appareils sont en libre service sur la mezzanine, (au dessus du hall d'accueil), ainsi qu'à la BU.

Tutoriel d'utilisation dans votre rubrique scolarité

Vous disposez de 230 crédits gratuits sur votre carte étudiant personnelle. Votre carte est indispensable pour faire fonctionner le matériel.

Les crédits vous sont attribués gratuitement par l'Université chaque semestre, pour des impressions et photocopies en NOIR ET BLANC. Les scans sont illimités.

A noter

Une salle informatique vous permet **d'accéder librement à des PC** tous les jours de la semaine.

Rendez-vous en salle 301 du Campus

► Pratiquer une activité sportive

Le Campus de Bourg-en-Bresse, en partenariat avec l'IUT Lyon 1, propose différentes activités sportives à ses étudiants.

Sports proposés à la rentrée 2016/2017

Foot - Self défense - Yoga - Volley

Natation - Musculation - Basket

Course à pied

Equitation - Badminton - Zumba

Abdo-fessier - Step

(Liste non-exhaustive pour la rentrée 2017/2018)



1. Préinscription :

choix du ou des sport(s): lundi 18 septembre

Formulaire à remplir en ligne . Les places sont limitées donc n'attendez pas !

Si le nombre d'inscriptions s'avère trop important alors nous procéderons à un tri :

1er tri : vœux 1 prioritaires

2ème tri : notation - les étudiants souhaitant être notés seront prioritaires

3ème tri : par formation

Si le tri ne suffit pas alors nous procéderons à un tirage au sort

2. Inscription

Vous obtiendrez une réponse la semaine qui suit pour savoir dans quel(s) sport(s) vous êtes retenu.

Il faudra ensuite retourner à l'accueil pour valider votre inscription et recevoir votre Carte Sport.

Rappels

La cotisation est de 36€ pour plusieurs sports. Pour un seul, c'est gratuit !

Seuls les étudiants en licences initiales (Droit, Gestion, Histoire) peuvent demander à être notés pour la pratique du sport.

Vivre à Bourg

Restauration

Le Campus n'a pas de self ou de restaurant spécifique pour les étudiants, voici **3 autres solutions** :

* **Le foyer** du Campus est un lieu d'accueil où vous pouvez également manger. Des micro-ondes sont à votre disposition dans cette salle.

* **Le restaurant universitaire** de Bourg-en-Bresse (tarifs CROUS). Il se trouve à 5 minutes en voiture, près de l'IUT Lyon 1, à Alimentec.

Pensez au covoiturage !

RESTO'U Claude Bachet

10 rue des Chrysanthèmes

Ouvert du lundi au vendredi
de 11h30 à 14h

* **Boulangerie et restauration rapide.** Vous trouverez de nombreuses boulangeries et lieux de restauration rapide à proximité du Campus.

Pensez à aller à la rencontre **des membres du BDE** pour profiter des partenariats mis en place et obtenir ainsi des réductions tarifaires.



A noter

Un site incontournable pour faire une pause gourmande en soirée avec vos amis !

www.bourgenbresetourisme.fr



le Site de
l'office de tourisme

► Logement

La ville de Bourg-en-Bresse bénéficie d'un contexte privilégié en matière d'offres de logements. Particuliers à particuliers, offres proposées par les agences immobilières, résidences étudiantes, les opportunités sont nombreuses et vous permettent un choix varié.



Service logement à Bourg-en-Bresse :

La Maison des Etudiants et le Bureau Information Jeunesse de Bourg-en-Bresse **vous renseignent sur les offres et sur les conditions d'accès**. N'hésitez pas à les contacter au 04 74 24 69 49 ou à vous rendre sur leur site internet www.jeunes01.fr - 8, boulevard de Brou à Bourg

Quelques adresses à Bourg :

RÉSIDENCE DU CROUS

Boulevard Jules Ferry
04 78 93 34 21
residence.bourg@crous-lyon.fr

DYNACITÉ

Chambres en colocation
3, rue Brillat Savarin
Nathalie Goujon
06 89 28 27 67
n.goujon@dynacite.fr

BOURG-HABITAT

Résidence Aristide Briand
13, rue Aristide Briand
Valérie Bodard,
04 74 22 96 91
info@bourg-habitat.com

RÉSIDENCE LES TROIS SAULES

16, place Alexandre Dumas
04 74 23 12 62
Restauration sur place
Offres intéressantes à la semaine pour les alternants

RÉSIDENCES ALFA3A

04 74 23 63 99
etudiant.bresse@alfa3a.org
* Bons Enfants
27, rue des bons enfants
* Récamier
16, rue Juliette Récamier
* Les Sardières
Chemin des Sardières

RÉSIDENCE PAUL CLAUDEL

23, rue du 4 septembre
04 74 23 67 86

RÉSIDENCE MONTHOLON

26, rue de Montholon
04 74 32 36 51
bourg00@centrim.fr

RÉSIDENCE CENTRAL FAC

49, avenue Maginot
04 37 23 11 62
contact@studilodge.fr

AGENCES IMMOBILIÈRES

Les agences immobilières vous proposent également des offres de logements étudiants n'hésitez pas à les contacter.

HÔTELS, CHAMBRES D'HÔTES

L'office de Tourisme vous propose également des adresses **pour vous loger temporaire-ment**.

www.bourgenbrestourisme.fr

Vivre à Bourg

Santé/social

CENTRE DE SANTÉ PUBLIQUE

Hôpital Fleury (1er étage)

04 74 45 40 76

Vaccinations gratuites - Dépistage des Infections Sexuellement Transmissibles...

MAISON DE LA SOLIDARITÉ

13, avenue de la Victoire

10, rue du Pavé d'Amour

04 74 32 32 70

POINTS ACCUEIL SOLIDARITÉ

Amédée Mercier - 04 74 45 17 32

Jules Ferry - 04 74 32 19 30

Pierre Goujon - 04 74 45 02 66

Pont des Chèvres - 04 74 45 17 31

CENTRE DE PLANIFICATION ET D'ÉDUCATION FAMILIALE

Hôpital Fleury - 04 74 45 42 87

Pont des Chèvres - 04 74 23 10 67

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE (CPAM)

1, place de la Grenouillère

0 811 70 36 46

CENTRE DE MÉDECINE PRÉVENTIVE

1, place de la Grenouillère

04 74 45 84 45

CAF

4, rue Arisitide Briand

0 810 25 01 10

ÉPICERIE SOLIDAIRE

Vous rencontrez des difficultés financières? L'épicerie solidaire vous accueille (sous conditions de ressources) pour vos achats alimentaires, produits d'hygiène et d'entretien à prix réduits (70% d'économies). Si vous êtes intéressés, merci de prendre rendez-vous au 04 74 50 45 02 ou par email epicerie.solidaire@wanadoo.fr - **Au marché conté - 11, avenue de l'égalité**



A noter

ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG

Hôpital Fleury

2 collectes prévues au Campus

Mercredi 8 novembre 2017

Mardi 23 janvier 2018



► Transport

Attention les places de parking au Campus sont limitées

(133 pour 932 étudiants) Pensez à privilégier les modes de transport doux !

Covoiturage

Rejoignez le groupe covoiturage rattaché à la page facebook du Campus pour organiser vos déplacements avec les membres de votre promo.

Prendre le bus

Arrêt Charité-Université ligne 5A - 6 minutes entre la gare et le Campus - 3 arrêts

Agence TUB

2, rue du 19 Mars 1962

Lundi au vendredi : 9h - 12h15 / 14h - 18h15

Mercredi : 9h - 18h15 / Samedi : 9h - 12h15

www.tub-bourg.fr

La Station

Un lieu d'information incontournable situé à la gare de Bourg

tél : 04 74 45 05 30

Lundi au vendredi : 7h30 -12h30 / 13h30 - 17h

Samedi : 9h - 12h /14h -16h30

La Station, c'est une équipe à votre service pour vous renseigner et vous aider à vous déplacer sur le territoire, que ce soit sur le réseau de bus TUB de l'agglomération, le réseau départemental car.ain.fr ou sur les itinéraires cyclables conseillés.

Vous pourrez également y acheter vos tickets de bus !

La station vous propose également de louer des vélos

Vélo de ville ou vélo à assistance électrique... Pour une journée, une semaine, un mois ou plus... N'hésitez pas à essayer les vélos de La Station ! Casque, gilet, panier, cadenas : tout est prévu pour faciliter vos déplacements à vélo !

Pour louer, c'est simple : munissez-vous d'une pièce d'identité et d'un chèque (pour la caution).



Vivre à Bourg

► Loisirs et culture

PISCINE CARRE D'EAU . Bassins sportifs et ludiques en intérieur et extérieur. Espace bien-être.



PARC DE BOUVENY : Plage, base nautique, plaine de jeux, circuits pédestres, snack-bar, espace pique-nique, golf, tennis de table, beach volley, appareils de musculation



FORET DE SEILLON : Parcours sportif aménagé . Entrée libre et gratuite



MONASTERE ROYAL DE BROU . En 2014, à l'occasion des Journées du patrimoine, le monastère royal de Brou a été élu Monument préféré des Français. Tarif étudiant : 6.50€



THÉÂTRE . Théâtre, danse, arts de la rue, cirque, musique se déclinent sur tous les tons en empruntant parfois des chemins inattendus. Programme disponible à l'accueil du Campus



MULTIPLEXE AMPHI

9 salles au coeur de la ville de Bourg-en-Bresse.



Mais aussi, des salles de concert : la Tannerie, Ekinox, la Ferme à Jazz... du Paintball, du lasergame, parc de sports nautiques, skate park, centre équestre, le Cinémateur, le Zoom (salle de courts métrages), MJC ... des activités proposées par les nombreuses **associations sportives et culturelles locales**.



► Shopping

Centre-ville

Des commerces pour faire du shopping, des bars, des restaurants, un théâtre et la mythique rue de la République ...



Centres commerciaux

Cap Emeraude (H&M, Mango, Cayenne, E. Leclerc ...)

La Neuve (McDo, Fnac, Kiabi, Maison du Monde....)

Carrefour de l'Europe (Cultura, McDo...)



Vivre à Bourg

Clubs de sport professionnels à supporter

La ville de Bourg-en-Bresse possède 3 **équipes sportives de haut niveau**. Le FBBP01, partenaire de l'Olympique Lyonnais, attaquera sa 3ème saison en ligue 2 dès septembre 2017. La JL Bourg s'est récemment qualifiée en pro A et l'USBPA se maintient en Fédérale 1 Elite. Des abonnements sont disponibles pour les passionnés. Pour les autres, le BDE sera en capacité de vous vendre des places tout au long de l'année, à des tarifs préférentiels.



A noter

S'informer au Campus !

Chaque mois nous vous distribuons dans vos salles le «B&B», le magazine des événements de la ville de Bourg !

Le BDE vous proposera également des sorties culturelles et sportives tout au long de l'année, n'hésitez pas à les suivre sur les réseaux sociaux ou à aller les rencontrer (2ème étage)



En alternance

*je démarre
ma formation
l'esprit libre !*

TON BILAN MOBILITE GRATUIT

Tu commences une nouvelle formation,
une nouvelle vie, ...
peut-être même un **nouveau logement** ?



En relation avec ton école, Via Humanis te permet de profiter des aides suivantes* :

1

Jusqu'à

100€/mois

pour financer ton loyer

2

Un

**Nouveau
logement**

3

Un

prêt à 0%

pour ton dépôt de garantie

Mais ce n'est pas tout !

Bénéficie de ton bilan gratuit

et de conseils qui vont te faire économiser de l'argent en appelant au

04 72 17 92 71



ViaHumanis

Changeons la mobilité

* Offre soumise à conditions, merci de nous contacter

Votre interlocuteur : Florian CHAMPION



#bellerencontre

#campus

#proximité

#convivialité

#dynamisme



BOURG EN BRESSE
la belle rencontre